

Ligne à 735 kV reliant le poste de la **Chamouchouane** au poste du **Bout-de-l'Île**

Raison d'être du projet

L'évolution du réseau de transport d'énergie électrique est régie par les ajouts d'équipements qui doivent être effectués afin d'intégrer la production des nouvelles centrales, les nouvelles interconnexions et les nouveaux contrats de service de transport.

Hydro-Québec TransÉnergie a réalisé des analyses de la situation. Le choix optimal pour la prochaine étape de l'évolution du réseau de transport principal du sud du Québec serait de construire une nouvelle ligne de transport à 735 kV qui relierait le réseau électrique du nord-est de la province à la boucle métropolitaine.

Ce projet comprend la construction d'une nouvelle ligne à 735 kV d'environ 400 km partant du poste de la Chamouchouane, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour se rendre au poste du Bout-de-l'Île, à Montréal.

En plus d'être un choix optimal d'évolution de réseau pour répondre à la croissance de la demande d'électricité, ce projet permettra de renforcer l'alimentation des grands centres de consommation, de réduire les pertes d'énergie sur le réseau et d'en améliorer la flexibilité d'exploitation.



INFORMATION GÉNÉRALE • Octobre 2010

Hydro-Québec TransÉnergie a confié à Hydro-Québec Équipement et services partagés le mandat de réaliser les études d'avant-projet relatives à la ligne qui relierait le poste de la Chamouchouane au poste du Bout-de-l'Île.



Espace d'étude

Un espace d'étude général a été délimité entre les postes à relier, soit le poste de la Chamouchouane, dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, et le poste du Bout-de-l'Île, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, sur l'île de Montréal. Il recoupe quatre régions administratives sur une distance de quelque 400 km, soit celles du Saguenay–Lac-Saint-Jean (02), de la Mauricie (04), de Lanaudière (14) et de Montréal (06). L'espace d'étude traverse le territoire de neuf municipalités régionales de comté (MRC), et celui de l'agglomération de La Tuque, ainsi que les territoires équivalents à une MRC de Shawinigan, de Laval et de Montréal (voir l'encadré ci-dessous).

Deux communautés autochtones fréquentent la partie nord de l'espace d'étude. Il s'agit de la communauté innue de Mashteuiatsh et de la nation atikamekw. Le territoire des réserves de ces communautés ne fait toutefois pas partie de l'espace d'étude.

La portion nord de l'espace d'étude est principalement constituée de terres publiques destinées à l'exploitation des ressources naturelles. Le territoire touché des régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie est notamment voué à l'exploitation forestière, à la villégiature, à la chasse et à la pêche. En ce sens, l'espace d'étude a la particularité d'englober le territoire de deux réserves fauniques, de plusieurs pourvoies et de quelques zones d'exploitation contrôlée (zcc).

Les terres du domaine public font graduellement place à celles du domaine privé dans la portion sud de l'espace d'étude. Dans la région de la Mauricie et de Lanaudière, l'agriculture prédomine, mais cède sa place aux usages résidentiel, commercial et industriel à partir de la couronne nord-est de la région métropolitaine. Dans la partie sud, la majeure partie du projet pourrait être réalisée en utilisant les infrastructures existantes. De plus, le raccordement de la future ligne au poste du Bout-de-l'Île, à Montréal, nécessitera le réaménagement des traversées de la rivière des Prairies, ce qui permettrait d'améliorer la situation actuelle autour de celle-ci.

MRC ou territoires équivalents à une MRC de l'espace d'étude (du nord au sud)

- Le Domaine-du-Roy
- Agglomération de La Tuque
- Mékinac
- Shawinigan
- Maskinongé
- Matawinie
- D'Autray
- Joliette
- Montcalm
- L'Assomption
- Les Moulins
- Laval
- Montréal

Principaux enjeux environnementaux

À la lumière des connaissances actuelles, les enjeux environnementaux du projet sont essentiellement les suivants :

- la traversée de territoires valorisés pour la villégiature, la chasse et la pêche dans la partie nord de l'espace d'étude ;
- l'intégration de la ligne en zone agricole protégée ;
- l'impact visuel de la ligne en milieu habité ;
- la traversée de la rivière des Prairies.

Principaux enjeux techniques

Sur le plan technique, le relief accidenté des territoires du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Mauricie présente une problématique particulière pour la localisation du tracé. Dans cette portion de l'espace d'étude où le réseau routier est peu développé, on devra également prendre en compte la problématique de l'accès dans la stratégie de localisation de la ligne projetée, de sa construction et de son entretien.

À partir de Lanaudière, les principaux défis techniques à relever sont liés à l'intégration de la ligne projetée au réseau existant par l'utilisation des emprises existantes ou l'ouverture de nouveaux couloirs de lignes en milieu organisé, tout en cherchant à maximiser l'utilisation des infrastructures existantes.

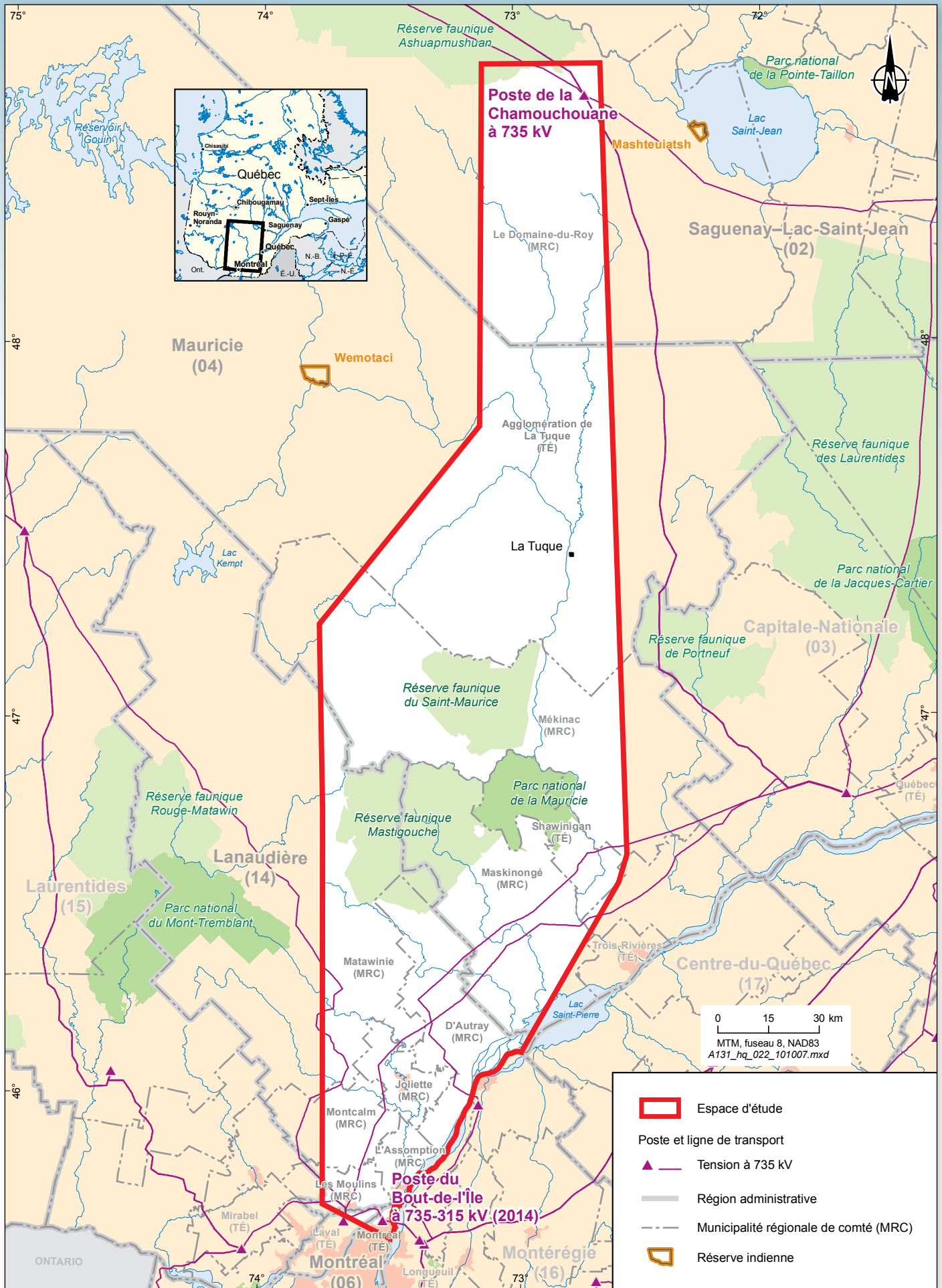
Études à venir

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec Équipement et services partagés entreprendra des inventaires techniques et environnementaux détaillés afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil du projet.

Les inventaires toucheront des thèmes comme la géomorphologie, le givre, l'utilisation du territoire, le récréotourisme, la végétation, la faune terrestre, les oiseaux, les espèces à statut particulier, les poissons, l'archéologie et le paysage.

Hydro-Québec élaborera par la suite des variantes de projet. Puis elle effectuera des analyses comparatives de ces variantes et entreprendra une étape de consultation du milieu afin de choisir la solution de moindre impact sur les plans social, environnemental, technique et économique.





Participation du public

Hydro-Québec mettra en œuvre un programme de communication afin d'établir un dialogue avec le milieu tout au long des études. L'entreprise pourra ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier

AVANT-PROJET

| | |
|---|----------------------------------|
| Information générale | Automne 2010 |
| Information et consultation sur les variantes | Hiver 2010-2011 – printemps 2012 |
| Information sur la solution proposée | Été 2012 |
| Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement | Automne 2012 |

AUTORISATIONS

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| Autorisations gouvernementales | Hiver 2012-2013 – automne 2014 |
|--------------------------------|--------------------------------|

PROJET

| | |
|-----------------|--------------------------------|
| Construction | Hiver 2014-2015 – automne 2017 |
| Mise en service | Automne 2017 |



www.hydroquebec.com

Pour plus d'information

Saguenay–Lac-Saint-Jean

Julie Bertrand

Conseillère – Relations avec le milieu
1400, rue de la Manic, 1^{er} étage
Chicoutimi (Québec) G7H 5H9
Courriel : bertrand.julie@hydro.qc.ca

Ligne **Info-projets**

418 696-3737

Mauricie

Lynda Laquerre

Conseillère – Relations avec le milieu
505, rue des Forges, 3^e étage
Trois-Rivières (Québec) G9A 6H1
Courriel : laquerre.lynda@hydro.qc.ca

Ligne **Info-projets**

1 866 388-1978

Lanaudière

Pierre-E. Dupuis

Conseiller – Relations avec le milieu
333, boul. Jean-Paul-Hogue, 1^{er} étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 6Y3
Courriel : dupuis.pierre.e@hydro.qc.ca

Ligne **Info-projets**

1 800 465-1521 poste 6022

Montréal

Johanne Savard

Conseillère – Communication et collectivités
201, rue Jarry Ouest, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2P 1S7
Courriel : savard.johanne.2@hydro.qc.ca

Ligne **Info-projets**

514 385-8888 poste 3462

Relations avec les communautés autochtones

Guy Boucher

Conseiller – Relations avec les autochtones
75, boul. René-Lévesque Ouest, 17^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211 poste 4869
Courriel : boucher.guy@hydro.qc.ca

